

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de VAUCLUSE – ARRONDISSEMENT de CARPENTRAS

VILLE de VALREAS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE du MARDI 12 JUILLET 2022

Conseillers en exercice : 29

Présents : 18

Absents excusés avec pouvoir : 10

Absent excusé : 1

L'An deux mille vingt-deux et le douze juillet à 18h30, le **CONSEIL MUNICIPAL** de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi et compte tenu de la situation sanitaire, afin de garantir la sécurité de tous, du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à disposition à l'entrée de la salle dite « L'Oustau », Espace Jean Duffard à VALREAS, qui présente toutes les conditions de sécurité et d'accessibilité nécessaires à la réunion du Conseil, **sous la présidence de Monsieur Jacques FAGARD, Adjoint.**

Date de la convocation : 06 juillet 2022

Date d'affichage : 06 juillet 2022

Etaient présents :

Dominique MALLET, Christian BARTHELEMY, Christiane MERY, Adjoint.
Marie-Andrée GAGNIERE, Jean-Daniel UGHETTO, Régine DOUX, Jean-Marie ROUSSIN,
Léonard PACE, Sibylle GENESTON, Sandra KIENTZI, Jean-Sébastien GUENARD, Bruno
VALLE, Dominique DELERUE, Sandrine DERMEGHSIAN, Virginie AYME, Leila CHEVALIER,
Jean-Louis LAURENT, Conseillers municipaux.

Etaient excusés :

Patrick ADRIEN, Maire, ayant donné pouvoir à Léonard PACE.
Jean-Luc BLANC, Adjoint, ayant donné pouvoir à Leila CHEVALIER.
Rosy FERRIGNO, Adjointe, ayant donné pouvoir à Jean-Sébastien GUENARD.
Franck VIGNE, Adjoint, ayant donné pouvoir à Jacques FAGARD.
Marinette SERVAN, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Christiane MERY.
Philippe SAYN, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Christian BARTHELEMY.
Daniel BARBER, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Dominique MALLET.
Géraldine CHAMBERT, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Sybille GENESTON.
Clément JACQUIER, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Jean-Daniel UGHETTO.
Jacques PERTEK, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Jean-Louis LAURENT.
Houcine SERRAR, Conseiller municipal.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Christiane MERY, est nommée secrétaire de séance et ceci, à l'unanimité des membres présents.

**DÉLIBÉRATION N° 2022-07/56 : ENEDIS COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ DE
CONCESSION DE L'ANNÉE 2021-
COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

Vu l'article L.2224-31 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la loi du 7 décembre 2010 portant Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité,

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104-01300-20220712-DEL_2022_07

Vu la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu le décret n° 2016-496 du 21 avril 2016 relatif au compte rendu annuel d'activité des concessions d'électricité,

Considérant qu'ENEDIS a transmis à la Commune, collectivité concédante, un compte rendu d'activité de concession (CRAC) de l'année 2021, dont un exemplaire est joint à la présente délibération,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Jacques FAGARD, Adjoint, et après avoir été invité par Monsieur FAGARD à en débattre,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

■ **PREND ACTE** de la communication du compte-rendu d'activité de concession (CRAC) de l'année 2021, étant précisé qu'aucun conseiller municipal n'a souhaité prendre la parole pour engager le débat.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Pour le Maire empêché,
Le Troisième Adjoint,
Jacques FAGARD.



Acte certifié exécutoire compte tenu de :

La réception en Préfecture le : 15 JUIL. 2022

Et la publication sur le site internet de la Ville le : 18 JUIL. 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-2184 01388-20220712-DEL_2022_07

SYNTHÈSE
COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ DE CONCESSION 2021

VALREAS



Développement et exploitation du réseau public
de distribution d'électricité

Fourniture d'électricité aux tarifs
réglementés de vente

L'année 2021 pour Enedis, au plan local



Signature du nouveau contrat de concession

L'année 2021 marque le début d'une nouvelle ère dans la relation contractuelle.

Année marquée par la fin du déploiement en masse du compteur communicant sur la concession, elle est une étape capitale dans la modernisation du réseau électrique.

Sur l'année 2021, deux postes de distribution publique ont été renouvelés soit un investissement de plus de 12 000 € sur la concession afin de poursuivre notre engagement d'amélioration de la qualité de distribution d'électricité perçue par les Valréassiens.

L'année 2021 pour EDF, au plan local

EDF partenaire du PIMMS mobile Portes de Provence :

Un bus sillonne les Portes de Provence à la rencontre des usagers pour les accompagner dans leurs démarches administratives. Le PIMMS Mobile est une réponse humaine de proximité au coeur des territoires ruraux, d'où sa présence du lundi au mercredi dans les communes de Saint-Restitut, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Grillon, Grignan, Suze-La-Rousse, Vinsobres, La-Baume-de-Transit, Les Granges Gontardes, Tulette, Clansayes, Roussas, Rochegude, La Garde-Adhémar, Malataverne, Viviers. Noël VOLPI, correspondant solidarité EDF pour la Drôme, accompagne cette initiative.



Le renouvellement des contrats de concession

Conformément à l'accord sur le nouveau modèle de fin décembre 2017, les négociations en vue du renouvellement des contrats de concession se sont poursuivies en 2021 dans les territoires. À fin 2021, 291 contrats ont été conclus selon ce nouveau modèle, avec des autorités concédantes départementales, des syndicats intercommunaux, des métropoles, des communautés urbaines, ... et des communes. 84 % des contrats avec les principales autorités concédantes ont été ainsi renouvelés selon le nouveau modèle.

L'année 2021 pour Enedis, au plan national

Le déploiement généralisé des compteurs Linky™, démarré en 2015, est arrivé à son terme à la fin de l'année 2021. Ainsi, au 31 décembre, 34,3 millions de compteurs Linky™ ont été installés et plus de 90 % des foyers en sont désormais équipés. La CRE a dressé un bilan positif de ce déploiement et le considère comme un succès industriel majeur pour notre pays.

Le nouveau tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité (TURPE 6 HTA-BT) a été instauré suite à la délibération de la CRE du 21 janvier 2021. Celle-ci définit le cadre de régulation d'Enedis sur la période 2021-2024. Les différentes formules tarifaires d'acheminement sont maintenues, de même que les principaux indicateurs de la régulation incitative avec des objectifs renforcés d'amélioration des délais de raccordement et de qualité des données mises à disposition par Enedis.

L'année 2021 pour EDF, au plan national

EDF a décidé en 2021 de mettre fin, pour ses clients Particuliers, aux coupures pour impayés tout au long de l'année, en remplaçant la coupure par une limitation de puissance à 1 kVA. En vigueur depuis avril 2022, la mesure s'applique dans tous les cas, sauf s'il existe une impossibilité physique ou technique de limiter la puissance de l'alimentation du logement.

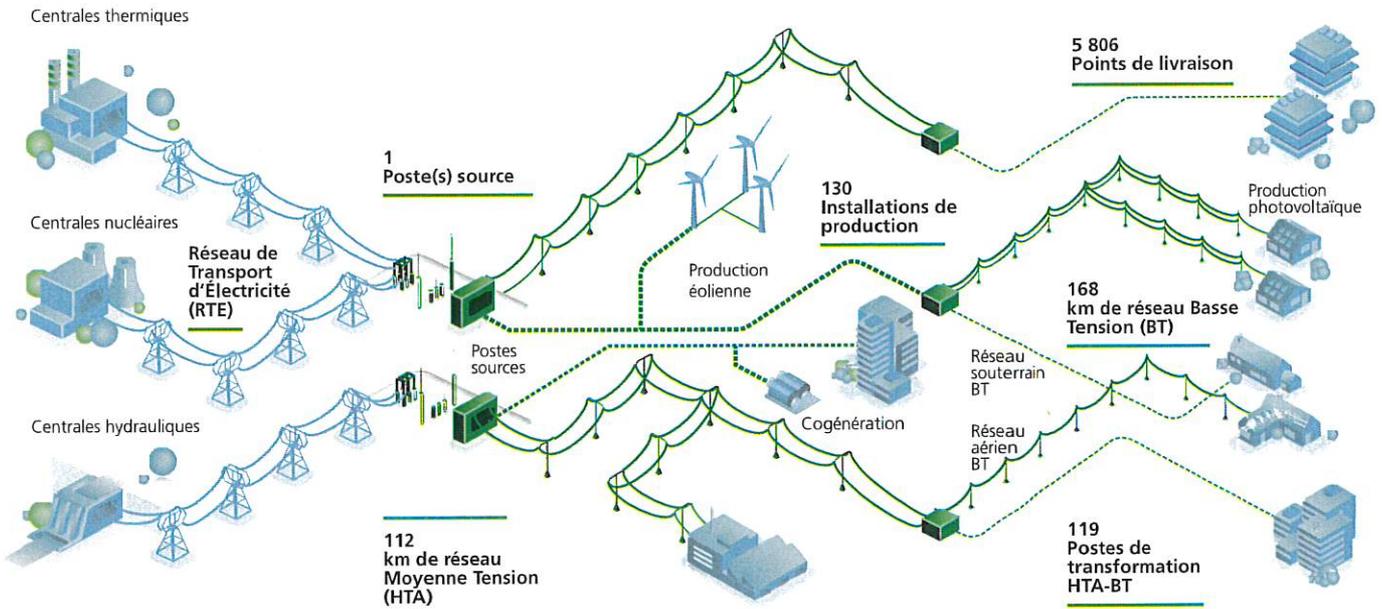
EDF est le 1^{er} énergéticien à avoir obtenu en 2021 la certification « Relation Client en France » délivrée par l'AFNOR aux entreprises françaises qui font le choix d'implanter l'intégralité de leur service client en France. Le service client d'EDF joue la complémentarité entre le canal numérique et l'accueil téléphonique géré par des Centres Relation Clients opérant en maillage national au profit de toutes les concessions.

Évolutions tarifaires en 2021

- Le nouveau tarif d'utilisation du réseau public d'électricité (TURPE 6 HTA-BT) porte une hausse tarifaire moyenne de + 0,91 % au 1^{er} août 2021, hors taxes et contributions.
- Le Tarif Bleu résidentiel a augmenté en moyenne de +1,61%, le 1^{er} février 2021, et de +0,48%, le 1^{er} août 2021. Taxes et contributions comprises.

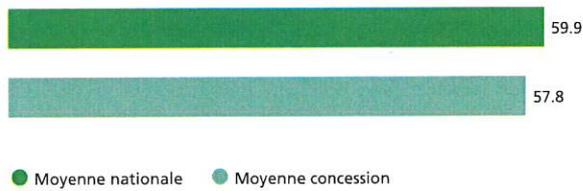
Le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité en 2021

LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ



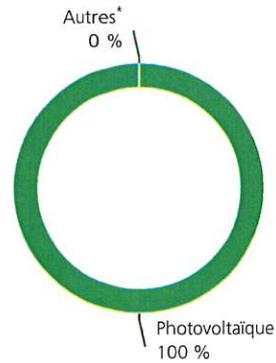
LA QUALITÉ DE DESSERTE CRITÈRE B HORS RTE (EN MIN)

Durée moyenne de coupure des clients BT, hors incidents RTE (en min)



LES PRODUCTEURS SUR LA CONCESSION

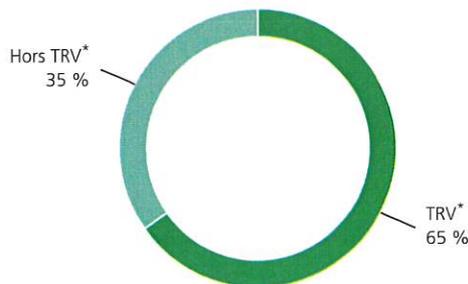
Répartition du nombre de producteurs



* Producteurs d'énergie d'origine éolienne, hydraulique, cogénération, biomasse.

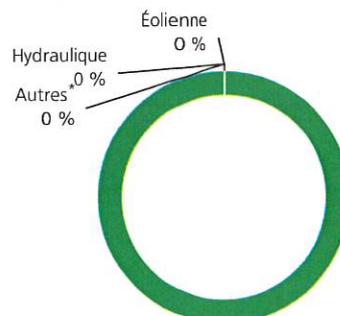
LE NOMBRE DE CONSOMMATEURS

Répartition du nombre de consommateurs



* Tarifs réglementés de vente

Répartition de la puissance des producteurs



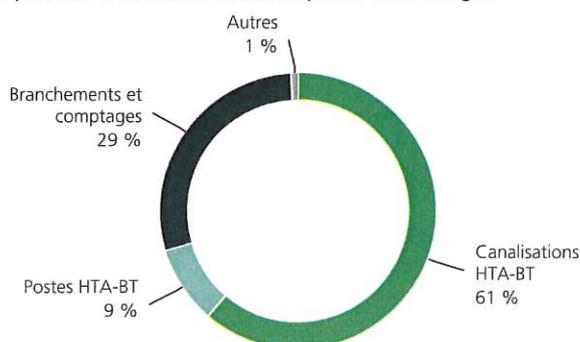
* Cogénération, biomasse...

LES INVESTISSEMENTS ET LE PATRIMOINE

Investissements Enedis sur la concession (k€)

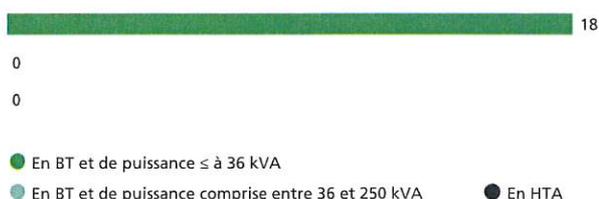


Répartition de la valeur nette comptable des ouvrages



LES RACCORDEMENTS À LA CONCESSION

Répartition des raccordements d'installations de production neuves réalisés



Répartition des raccordements d'installations de consommation neuves réalisés



La fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente en 2021

LES CLIENTS TARIF BLEU

Répartition des clients Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel (en nombre de clients)



Répartition des consommations des clients Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel (en MWh)



Souscriptions dans l'année Tarif Bleu résidentiel



Résiliations dans l'année Tarif Bleu résidentiel



LA MENSUALISATION

Clients mensualisés Tarif Bleu résidentiel



LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Clients bénéficiant de la facturation électronique Tarif Bleu résidentiel



L'ACCOMPAGNEMENT ÉNERGIE

Clients Tarif Bleu résidentiel ayant bénéficié d'un Accompagnement Énergie sur l'année



Les pourcentages sont donnés en fonction du nombre total de clients Tarif Bleu résidentiel.

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/07/2022

Application agréée E.legalite.com

Les utilisateurs du réseau public de distribution d'électricité (RPD)

Les utilisateurs raccordés au RPD sont les clients consommateurs, qui soutirent de l'électricité au réseau et les clients producteurs qui injectent de l'électricité sur celui-ci. Ils sont présentés dans les tableaux ci-après.

Total des clients de la concession			
	2020	2021	Variation en %
Nombre de clients	5 739	5 806	1,2%
Énergie acheminée (en MWh)	54 031	61 353	13,6%
Recettes d'acheminement (en k€)	2 204	2 604	18,2%

Installations de production (Concession)						
	2020			2021		
	Nombre	Puissance raccordée*	Quantité d'énergie produite**	Nombre	Puissance raccordée*	Quantité d'énergie produite**
Photovoltaïque	116	5 365	7 460 632	130	5 313	7 469 444
Éolien	0	0	0	0	0	0
Hydraulique	0	0	0	0	0	0
Autres	-	-	-	0	0	0
Total	116	5 365	7 460 632	130	5 313	7 469 444

* La puissance est exprimée en kVA pour les producteurs raccordés en BT et en kW pour ceux raccordés en HTA.

** En kWh

Canalisations HTA mises en service (en m) (Concession)		
	2020	2021
Souterrain	44	2
Torsadé	0	0
Aérien nu	0	0
Total	44	2
Dont pour information		
<i>Extension</i>	0	0
<i>Renouvellement¹</i>	44	2
<i>Renforcement</i>	0	0

¹ L'information qui est communiquée dans cette partie correspond principalement à du renouvellement pour obsolescence et à des déplacements d'ouvrages.

Canalisations BT mises en service (*en m*) (Concession)

	2020	2021
Souterrain	1 072	72
Torsadé	213	25
Aérien nu	0	0
Total	1 285	97
Dont pour information	-	-
<i>Extension</i>	928	65
<i>Renouvellement¹</i>	357	32
<i>Renforcement</i>	0	0

¹ L'information qui est communiquée dans cette partie correspond principalement à du renouvellement pour obsolescence et à des déplacements d'ouvrages.

La qualité de l'électricité

Sur votre concession, le temps de coupure moyen par client BT a représenté :

Durée moyenne annuelle de coupure (*en min*) (Concession)

	2020	2021	Variation
Toutes causes confondues (critère B)	40	58	45%
Toutes causes confondues hors incidents exceptionnels (critère B HIX)	39	58	48%
<i>Dont origine RTE (incident sur le réseau de transport)</i>	0	0	-
<i>Dont incident sur le réseau public de distribution</i>	27	33	22%
<i>Dont travaux sur le réseau public de distribution</i>	12	25	104%

1

milliard d'euros : c'est le montant des investissements d'Enedis consacrés à la modernisation du réseau

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/07/2022

Application agréée E.legalite.com

Des travaux respectueux de l'environnement

Travaux réalisés en techniques discrètes sur réseaux HTA et BT (en %) (Concession)

	2020	2021
En agglomération	95%	100%
Hors agglomération	100%	100%
En zone classée	-	-
Total	98%	100%

Les investissements du concessionnaire

Pour l'année 2021, les investissements d'Enedis au niveau national ont représenté 4,4 milliards d'euros. Sur votre concession, ces investissements sont présentés ci-après :

Investissements Enedis (en k€) (Concession)

	2020	2021
I. Raccordements des utilisateurs consommateurs et producteurs	183	150
II. Investissements pour l'amélioration du patrimoine	103	641
II.1 Investissements pour la performance et la modernisation du réseau	49	607
II.2 Investissements motivés par des exigences environnementales et des contraintes externes	54	33
III. Investissement de logistique	1	0
IV. Autres investissements	0	0
Total (= I + II.1 + II.2 + III + IV) (en k€)	286	791

Les flux financiers

Outre sa participation au titre de l'article 8, le concessionnaire apporte son concours financier aux investissements que vous réalisez en qualité de maître d'ouvrage (redevance R1-R2, PCT, aides FACE).

Montants (en k€) (Concession)

Redevance Part R1

202

Montants (en k€) (Concession)

	2020	2021
Redevance part R2	0,0	0,0
Participation « article 8 »	0,0	-

Les éléments financiers d'exploitation

Montants (en k€) (Concession)

	2020	2021
Total des produits d'exploitation	2 670	2 947
Total des charges d'exploitation	2 456	2 637
Total des produits d'exploitation - total des charges d'exploitation	214	310
Contribution à l'équilibre - Charges supplémentaires	14	0
Contribution à l'équilibre - Produits supplémentaires	0	10
Total des produits - total des charges y compris contribution à l'équilibre	200	319

La valeur des ouvrages concédés au 31/12/2021

Ouvrages concédés (en k€)

	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de remplacement	Provisions de renouvellement
Canalisations HTA-BT	10 308	4 720	15 226	1 678
Postes HTA-BT et transformateurs	2 022	705	2 733	328
Branchements et comptages	3 586	2 216	4 249	152
Autres biens	91	68	93	1
Total	16 007	7 709	22 300	2 159

2021

,8 5,4

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/07/2022

Application agréée E-legalite.com

91 %

des clients particuliers se déclarent satisfaits d'EDF

Les clients de la concession

La concession de fourniture d'électricité concerne des sites de puissance inférieure ou égale à 36 kVA.

Dans le cadre de la concession, les tarifs proposés sont le Tarif bleu résidentiel pour les clients Particuliers, et le Tarif bleu non résidentiel pour les professionnels et collectivités (selon les critères d'éligibilité définis à l'article L.337-7 du code de l'énergie).

Le tableau synthétique ci-après rend compte des volumes concernés pour votre concession (les recettes sont exprimées hors contributions et hors taxes).

Total Tarif Bleu (Concession)			
	2020	2021	Variation (en %)
Nombre des clients	4 182	3 825	-8,5%
Énergie facturée (en MWh)	23 921	21 934	-8,3%
Recettes (en k€)	2 984	2 862	-4,1%

EDF accompagne les clients de votre concession, notamment en leur délivrant un conseil tarifaire lors de leurs appels téléphoniques. EDF est aussi aux côtés des clients qui lui font part d'une difficulté de paiement leur proposant un Accompagnement Énergie qui inclut notamment un conseil tarifaire.

Les clients peuvent aussi gérer directement leur contrat et suivre leur consommation à partir des outils numériques qu'EDF met à leur disposition (espace client, solution Suivi Conso, appli EDF & MOI).

Accompagnement des clients (en nombre, sur votre concession)	
	2021
Nombre de conseils tarifaires	453
Nombre d'Accompagnements Énergie	102

EDF propose aux clients de la concession des modalités de paiement souples et personnalisées, ainsi qu'un support dématérialisé : la facture électronique.

Facture électronique à fin 2021 (en %)	
	2021
Evolution 2021/20 du nombre de clients Particuliers de votre concession avec facture électronique	6,5%

Les réclamations écrites des clients Particuliers

Le soin apporté au traitement des réclamations constitue un facteur de satisfaction des clients. EDF rend compte des réclamations écrites des clients Particuliers de la concession, de leur typologie et de leur délai de traitement.

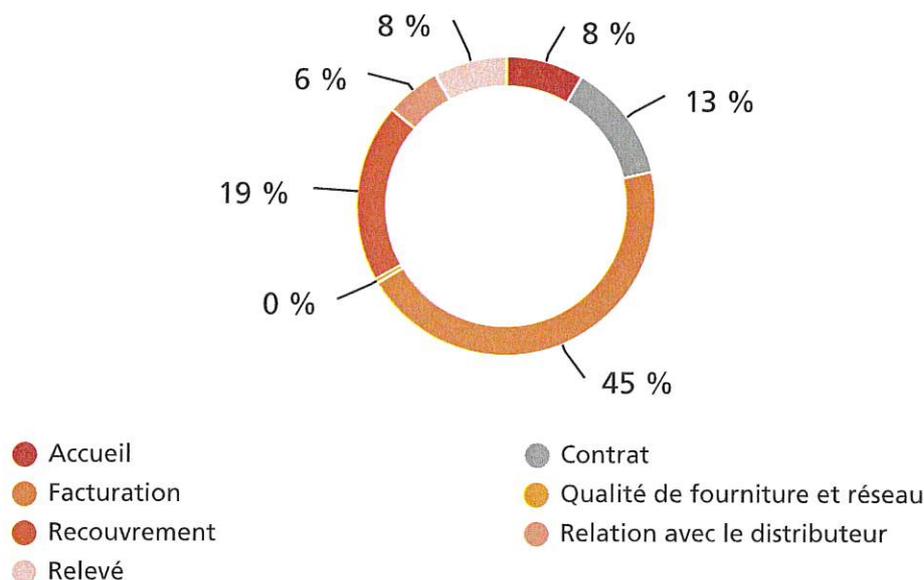
94,6%

C'est le taux de réponses sous 30 jours aux réclamations (concession)

Réclamations écrites (Concession)

	2020	2021	Variation (en %)
Courrier	17	40	135,3%
Internet	88	162	84,1%

Répartition par motif des réclamations écrites pour l'année 2021



Les dispositifs d'aide aux clients en difficulté

Au titre de la lutte contre la précarité énergétique, EDF déploie son action selon trois axes : l'aide au paiement, l'accompagnement des clients en difficulté, la prévention. S'agissant de l'aide au paiement, EDF met notamment en œuvre le chèque énergie et fait connaître le dispositif.

Chèques énergie (Concession)

	2020	2021	Variation (en %)
Nombre de clients pour lesquels un chèque énergie a été pris en compte au cours de l'exercice*	670	620	-7,5%

* La valeur 2021 n'inclut pas le chèque exceptionnel de 100 euros.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2022

Application agréée E.legalite.com

Votre contact Enedis

Jeanine DOPPEL

Directrice Territoriale

04 75 79 60 00

Votre contact EDF

Pascal BERRANGER

Appui Territorial Drôme-Ardèche

06 76 09 19 16



**Vous pouvez consulter la
version digitale de la
synthèse** en flashant le QR
code ci-contre

Enedis
Société Anonyme à directoire et à conseil de surveillance
Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense CEDEX - France
Capital de 270 037 000 euros
444 608 442 R.C.S Nanterre
www.enedis.fr

EDF
Société Anonyme
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08 - France
Capital de 1 868 467 354 euros
552 081 317 R.C.S Paris
www.edf.fr

Ce document est un extrait du compte-rendu d'activité 2021 auquel il convient de se reporter pour toutes les informations complémentaires.